

BSV n° 02 - 17 Avril 2018

A RETENIR CETTE SEMAINE

Mange-bourgeons : Situation très calme. Fin de période de sensibilité proche _____ p 2

Tordeuses : Réseau de piégeage en place. Début de vol imminent _____ p 2

Mildiou : Suivi biologique au laboratoire en cours. Maturité des œufs d'hiver non acquise __ p 2

STADES PHENOLOGIQUES



La douceur de ces derniers jours a été favorable au développement végétatif. Une disparité entre cépages et régions est toutefois observée, comme chaque année.

La plupart des parcelles oscillent entre le stade 03 « bourgeon dans le coton » et le stade 05 « débourrement ». Les parcelles les plus hâtives sont déjà au stade 06 « écartement des feuilles ».

Quelques jours de retard sont observés par rapport à la moyenne des 10 dernières années. En effet, la date moyenne de débourrement, tous cépages confondus, calculée sur la période 2008-2017, est le 13 avril. Cependant, vu les températures annoncées pour les prochains jours, ce léger retard pourrait être rapidement comblé.

Bourgeon au stade 05
« débourrement »

Le réseau Vigne AOC Champagne compte 143 parcelles observées cette semaine.

MANGE-BOURGEONS

1.1 Situation

Peu d'évolution depuis la semaine dernière.

Dans la grande majorité des parcelles du réseau BSV, aucun dégât n'est observé : 72 % des parcelles sont totalement indemnes. Quelques parcelles avec présence de mange-bourgeons ont été signalées. Dans ces parcelles, le taux moyen d'attaque est de 4 ceps sur 100 avec au moins un bourgeon mangé. Seules deux parcelles ont atteint ou dépassé le seuil. La situation est globalement similaire sur les autres réseaux.

1.2 Seuil de Risque

Le seuil d'intervention correspond à un niveau d'attaque constaté supérieur à 15 % des ceps présentant au moins 1 bourgeon évidé.

1.3 Analyse du risque

La phase de sensibilité aux mange-bourgeons s'étale du stade 03 "bourgeon dans le coton" au stade 06 "éclatement du bourgeon".

Le risque mange-bourgeons est maintenant écarté dans les parcelles précoces ayant atteint le stade 06. Dans les parcelles où le débourrement est proche, la phase de sensibilité ne devrait plus être très longue, vu les températures actuelles. Dans les parcelles qui sont encore à un stade phénologique peu avancé (stade 03), l'exposition aux mange-bourgeons va se prolonger un peu plus longtemps. Dans ces parcelles, réaliser une dernière observation sur 100 ceps (20 séries de 5 ceps), pris au hasard à l'intérieur de la parcelle afin de s'affranchir des ceps de bordures plus exposés. Cibler en priorité les parcelles à antériorité de dégâts les campagnes précédentes.

Tenir compte de l'évolution de la phénologie pour ajuster le risque parcellaire.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

1.1 Situation

Le réseau de piégeage est opérationnel au vignoble (source Comité Champagne). Aucun papillon n'a encore été capturé.

Le début de vol ne devrait plus tarder, favorisé par les températures très douces qui règnent actuellement.

1.2 Analyse du risque

Pour rappel, la pression de tordeuses de première génération est appréhendée à partir des observations de glomérules.

SUIVI BIOLOGIQUE DU MILDIOU

1.1 Situation

Le suivi biologique se poursuit. Actuellement, il faut encore entre 2 et 3 jours en conditions contrôlées pour obtenir les premières germinations des "œufs d'hiver" (source Comité Champagne).

1.2 Rappel des conditions nécessaires à l'enregistrement des contaminations primaires

- Maturité des organes de conservation du mildiou (œufs d'hiver) : le suivi biologique au laboratoire est l'outil permettant de l'estimer ;
- Réceptivité de la vigne : stade 06 « éclatement du bourgeon » atteint ;
- Conditions climatiques : pluie d'au moins 2 mm avec une température moyenne journalière égale ou supérieure à 11°C (à 2 mètres sous abri) sur un sol déjà humide.

1.3 Analyse du risque

Le suivi au laboratoire indique que la maturité des œufs n'est pas encore acquise en conditions contrôlées.

De plus, le stade 06 n'est pas encore généralisé au vignoble.

D'après le modèle Potentiel Système (S.Strizyk), l'EPI (état potentiel infectieux) est plutôt élevé en ce début de saison, notamment du fait des conditions particulièrement humides de cet hiver. Toutefois, depuis une dizaine de jours, l'EPI est orienté à la baisse en raison de l'absence de précipitations. A ce stade de la campagne, ces éléments ne donnent qu'une première tendance. Le potentiel peut rapidement évoluer dans un sens comme dans l'autre, en fonction de la pluviométrie à venir.

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/index.php?id=2853502>

et de la DRAAF :

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE
RÉGIONALE D'AGRICULTURE GRAND EST
SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES
PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU VIGNE

Acolyance - Champagne Charles Collin - Champagne Chassenay d'Arce - Champagne
Veuve Clicquot Ponsardin - Champagne Vranken Pommery - Comité Champagne - Compas
- CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'Agricul-
ture de la Marne - Magister - Novagrain - Ets Ritard - Soufflet Vigne - Stahl - Union
Auboise - Union Champagne - Viti-Concept - Vinelyss.

Rédaction : Comité Champagne.

Relecture assurée par les Partenaires du Réseau, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la
DRAAF (SRAL).

Crédit photo : Comité Champagne, Visualhunt.

Animation du réseau Vigne : Alexandra BONOMELLI - Comité Champagne. Tél. : 03 26 51 50 62 -
courriel : alexandra.bonomelli@civc.fr

Coordination et renseignements : Karim BENREDJEM - Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.
Tél : 03 26 65 18 52 - courriel : karim.benredjem@grandest.chambagri.fr

**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en
faire la demande par courriel à karim.benredjem@grandest.chambagri.fr**

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodi-
versité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECO-
PHYTO II.

